



place de parking dans résidence privé occupé

Par **Scaza**, le **08/01/2019** à **14:39**

Bonjour, je suis locataire d'un appartement situé dans une résidence privé gérée par un syndic. Mon bailleur est un particulier qui fait gérer son appartement par une société de conseil (decadi).

Depuis mon emménagement en juin une épave est sur ma place de parking intérieure. J'ai signalé ce problème à la société de conseil qui m'a indiqué avoir contacté le syndic pour ceci. En attendant le syndic m'a fournis une place de parking extérieure provisoirement. Depuis j'ai relancé la société de conseil et le syndic sans que rien ne bouge. . j'ai donc posé un ultimatum au bout de 7 mois sans parking intérieur en indiquant que je ne paierai pas le loyer tant que le soucis ne serais pas resolu. Cependant la société de conseil a contactée la personne qui se porte caution pour moi ce jour 8/01. Quels sont mes recours face à cette situation ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement